

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission des Compétitions

Séniors & Jeunes

REUNION DU 07/09/2021

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire Championnats Seniors : Jean-Marie LEWANDOWSKI

Secrétaire Championnats Jeunes : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Guy ROUXEL

Excusés : Thomas BUSSIERE, Fabrice OREGLIA

Absents : Hervé LEFEBVRE, Vincent VANDEVILLE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

COUPE DU ROUSSILLON SENIORS

- Tirage Coupe du Roussillon 1/16^{ème} de Finales (31 équipes engagées).
- **31 clubs – 15 matches + 1 exempt = 16 qualifiés**
- **Les matches se joueront le 17/10/21 à 15h00 sur le terrain du club 1er nommé.**
- **Un club ne pouvant disposer de son terrain à la date fixée se déplacera obligatoirement chez l'adversaire (Art. 5 de la CR SENIORS).**

1. FC LE SOLER D1	FC ALBERES-ARGELES N3
2. FC CERDAGNE D2	ENT. USEPMM / CABESTANY R1
3. US BOMPAS D2	FC LAURENTIN R3
4. RC PERPIGNAN SUD D2	SALANCA FC D1
5. SALEILLES OC D2	FC ST CYPRIEN D1
6. RF CANOHES TOULOUGES D2	SP PERPIGNAN NORD R2
7. FC VILLENEUVE DE LA RIVIERE D4	FC LE BOULOU SJPC D1
8. FC VINCA D2	FC BECE VALLEE DE L'AGLY D1
9. FC DES ASPRES D3	FC CERET D2
10. FC VILLELONGUE D1	FC THUIR D1
11. AS THEZA ALENYA CORNEILLA D1	CANET RFC N2
12. AS BAGES D2	OC PERPIGNAN R2
13. FC POLLESTRES D4	FC BAHO-PEZILLA D1
14. OL DU HAUT VALLESPIR D3	SO RIVESALTAIS R3
15. AS PRADES D4	FC BARCARES MEDITERRANEE D3
EXEMPT DU 1ER TOUR (qualifié pour le 2°)	ELNE FC dernier vainqueur (2018/2019)

Rappel nouveau texte voté lors de l'AG du 12 juin 2021 à Ille-Sur-Têt :

Article 4 - En cas d'égalité au terme du temps de jeu réglementaire, IL SERA DIRECTEMENT PROCÉDE A L'ÉPREUVE DES COUPS DE PIED AU BUT.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

CHALLENGE RENE BAZATAQUI

- Tirage cadrage de Challenge René Bazataqui (21 équipes engagées)
- 10 clubs : 5 matches = 5 qualifiés + 11 exempts (16 équipes pour le tour 2)
- Les matches se joueront le 17/10/21 à 15h00 sur le terrain du club 1er nommé.
- Un club ne pouvant disposer de son terrain à la date fixée se déplacera obligatoirement chez l'adversaire.

1. FC ST CYPRIEN II D4	FC LE SOLER II D3
2. FC VINCA II D3	ASC ST NAZAIRE D4
3. FC BAHO-PEZILLA II D4	RC PERPIGNAN SUD II D4
4. FC LATOUR BAS ELNE D4	FC VILLELONGUE II D3
5. SALANCA FC II D3	AS THEZA ALENYA CORNEILLA II D4

❖ Autres clubs engagés exempts du 1er tour (voir OFFICIEL 66 1, 2 et 4)

RAPPEL Article 2 du Règlement du Challenge René Bazataqui

Article 2 - Cette compétition est ouverte aux clubs dont l'équipe 1ère évolue dans les catégories Départemental 3 et toutes les autres séries inférieures, ainsi qu'aux équipes réserves dont l'équipe 1ère évolue en Départemental 1 & Départemental 2.

Pour les équipes réserves précitées, les clubs ne pourront aligner plus de 3 joueurs ayant participé à l'une des deux dernières rencontres de leur(s) équipe(s) première(s).

CREATION DE 2 POULES EN D4

Le COMITE DIRECTEUR a décidé de refaire le calendrier du championnat séniors D4 avec la création de 2 poules. Début du championnat : première semaine d'octobre :

DEPARTEMENTAL 4		
	POULE A	POULE B
1.	AS PRADES	OL HAUT VALLESPIR
2.	OC PERPIGNAN 3	LES CHAMPIONS ST JACQUES
3.	AS JEUNES BAS VERNET	FC LATOUR BAS ELNE
4.	FC VILLENEUVE DE LA RIVIERE	FC ST CYPRIEN 2
5.	FC BAHO-PEZILLA 2	ASC ST NAZAIRE
6.	FC BECE VALLEE DE L'AGLY 2	ATAC 2
7.	FC POLLESTRES	SALEILLES OC 2
8.	FC THUIR 3	RC PERPIGNAN SUD 2
9.	FC LE BOULOU SJPC 2	

MATCH EN NOCTURNE

Pour jouer le samedi soir, le club qui en formule la demande doit fournir impérativement l'accord écrit du club adverse et avoir un éclairage homologué.

AMENDE

FC FOURQUES : 100€ - retrait d'équipe après parution des calendriers (D3).

Le Président
JC DELATRE

Le Secrétaire
J-M LEWANDOWSKI